

Bon de commande « Déclaration PAC »

à renvoyer par courrier à :

**Chambre d'agriculture - CS 10250
24060 Périgueux cedex 9**

ou par courriel à : sandra.dufour@dordogne.chambagri.fr

Raison sociale : _____

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ @ _____

Tél. : _____ Tél. mobile : _____

N° PACAGE : _____ N° SIRET : _____

En confiant votre déclaration PAC à la Chambre d'agriculture de Dordogne :

- > vous l'autorisez à récupérer les données RPG numériques et d'assolement de votre dossier PAC 2018 pour son hébergement dans la base de données « Mes P@rnelles »,
- > vous l'autorisez à utiliser à des fins statistiques ou d'études, dans un but de valorisation collective, tout ou partie des informations relatives à votre dossier.

Fait à _____

Le _____

Signature
précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Pour la préparation et le traitement efficace de votre dossier, nous devons disposer des informations suivantes (OBLIGATOIRE) :

- 3 derniers caractères du compte bancaire : _____
- Clé RIB : _____
- Date de naissance du déclarant : ____ / ____ / ____
- Mot de passe TéléPAC personnalisé : _____
- Code TéléPAC 2018* : _____

* Ce code est inscrit en haut à gauche de votre courrier du 6 août 2018 provenant de la DDT.

A découper

À réception de votre bon de commande et des conditions générales de vente signés, nos services vous contacteront pour vous proposer une date de rendez-vous avec un conseiller PAC.

Les points info PAC

Au siège :

Tél. : 05 53 35 88 92
sandra.dufour@dordogne.chambagri.fr

Dans nos antennes :

Périgord Vert

- Thiviers : 05 53 55 05 09
- Ribérac : 05 53 92 47 50

Périgord Pourpre Vallée de l'Isle

- Bergerac : 05 53 63 56 50
- Douville : 05 53 80 89 38

Périgord Noir

- Sarlat : 05 53 28 60 80



Adresse physique du siège
Pôle Interconsulaire (PIC)
295 boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
COULONIEIX-CHAMIERES

Adresse postale :
CS 10250
24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9
Tél. : 05 53 35 88 88

www.dordogne.chambre-agriculture.fr

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



Ne laissez rien au hasard !

Confiez votre DÉCLARATION PAC 2019 à nos conseillers.

Rejoignez
les **1700**
agriculteurs
qui nous ont fait
confiance en
2018



Avec la Chambre d'agriculture,
vous faites le choix d'une
déclaration conforme et sécurisée



Votre déclaration PAC en groupe

Vous êtes autonome informatiquement, malgré tout, tous les ans, vous vous retrouvez seul devant votre ordinateur. Cette année, nous vous proposons des rencontres pour répondre à vos interrogations et vous permettre de finaliser votre déclaration.

Durée de la formation : 0,5 jour.

TARIF : 80 € HT

Réunions d'information

Courant mars-avril, des réunions d'information vous seront proposées pour faire le point sur les évolutions réglementaires et les impacts sur votre déclaration PAC.

Ces réunions, en partenariat avec la DDT, se dérouleront sur les trois antennes de la Chambre d'agriculture.

Calendrier communiqué en mars sur www.dordogne.chambre-agriculture.fr et dans votre journal Réussir le Périgord.

Votre déclaration PAC conforme et sécurisée

- > Vous réalisez votre déclaration avec votre conseiller spécialisé.
- > Vous bénéficiez d'un dossier PAC conforme à la réglementation en vigueur pour toutes les aides déclarables de votre exploitation sur la même période (ICHN, MAEC, Bio...).
- > Les déclarations sont réalisées directement sur TéléPAC via l'outil *Mes P@rcelles* permettant un traitement plus efficace de votre dossier.

Nos + FIABILITÉ

- + Des conseillers agricoles spécialisés et formés sur les évolutions de la PAC
- + Une parfaite maîtrise des aspects réglementaires
- + De la proximité : les conseillers sont répartis au siège et dans nos antennes.

TARIFS (HT)

	Jusqu'à 90 min	Plus de 90 min
Moins de 4 ha	55 €	
Dossier simple	100 €	
Dossier de base	172 €	233 €
Dossier de base + 1 option simple	189 €	244 €
Dossier de base + option MAE**	196 €	256 €

* Option simple : la formalisation des clauses de transfert de DPB si nécessaire...

** Option MAE : contrôle et contractualisation de la déclaration MAEC, MAE bio...

Optez pour le DIAGNOSTIC CONDITIONNALITÉ

NOUVEAU



**Pour ne pas se faire épingler
et bien se préparer !**

Renseignements :

05 53 35 88 92